

RECONNAÎTRAIENT  
DANS LE MÉPRIS  
AFFICHÉ PAR  
LE PRÉSIDENT POUR  
CEUX QUI NE PENSENT  
PAS COMME LUI

de vie partisan. La voie remontrons au degré zéro de l'organisation commune, en ce moment fondateur où des êtres humains décident de faire société. Quels principes définir? Afin que ces principes soient justes pour tous les membres, il faut que leurs auteurs ignorent leur situation future dans la société à venir (employé/employeur, riche/pauvre, etc.). Ce voile d'ignorance déjoue

ressassée d'une économie internationalisée, les ordonnances décident de considérer que pour le droit du travail la situation de l'entreprise pourra être appréciée dans le seul contexte national, en faisant abstraction de son implication multinationale. Sans doute s'agit-il ainsi de faciliter le jeu du capitalisme mondialisé qui rattrape par la

gaullistes, socialistes, chrétiens-démocrates, communistes, avaient alors décidé de s'unir pour écrire un programme de « jours heureux » qui joindrait la justice sociale à la libération du pays.

Le 4 octobre 2007, Denis Kessler, alors vice-président du Medef, a déclaré: « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaisa méthodiquement le programme

cende des collines/Celle qui chante moi la belle la rebelle (...) /Ma France»

**H**enri Peña-Ruiz est écrivain et philosophe. Il a notamment écrit le « Dictionnaire amoureux de la laïcité » (Plon, 2014)

# Rwanda : le « Que sais-je ? » qui fait basculer l'Histoire

Selon un collectif d'historiens, l'auteur du livre, le juriste Filip Reyntjens, banalise les faits du génocide des Tutsi et sort de l'Histoire au profit de l'idéologie et de l'interprétation tendancieuse

## COLLECTIF

La collection « Que sais-je? », qui met « à la portée de tous le savoir des meilleurs spécialistes », a publié en avril un ouvrage du juriste Filip Reyntjens consacré au génocide des Tutsi au Rwanda (PUF, 128 pages, 9 euros). On ne peut que se réjouir du fait que ce sujet, sous haute tension politique à cause du rôle joué par l'Etat français au Rwanda, fasse l'objet d'une synthèse accessible. Mais s'il mime l'objectivité scientifique, cet ouvrage a tout du brûlot politique. L'ensemble du texte semble guidé par un seul but : dénoncer le Front patriotique rwandais (FPR), coupable de crimes innombrables – « peut-être » de « génocide » au Congo – et le régime au pouvoir à Kigali, qui porte et perpétue ce criminel héritage.

Banalisé parmi « les premiers génocides du XXI<sup>e</sup> siècle » et les « autres génocides (...) perpétrés en Afrique et dans la région des Grands Lacs », le génocide des Tutsi est une « tragédie », certes, mais qui « constitue seulement une étape » d'une « grande guerre africaine » émaillée de crimes restés impunis. La justice internationale, accusée d'être une « justice des

vainqueurs », refléterait donc un seul aspect de la « vérité » que l'auteur se propose, lui, de révéler « toute ».

Ceci n'empêche pas que soit concédée l'adéquation du concept juridique de « génocide » au crime dont au moins 800 000 Tutsi ont été victimes et, avec eux, des dizaines de milliers de Hutu opposés à l'idéologie génocidaire. Mais l'histoire ayant mené au génocide est fortement escamotée : la propagande anti-tutsi depuis 1959, la politique de discrimination, les pogroms, et même le rôle central de la Radiotélévision des Mille Collines, sont à peine évoqués. Quand ils le sont, c'est pour être systématiquement mis en balance avec les crimes du FPR.

Relativisée au sein d'une série de « massacres » commis de part et d'autre, l'extermination elle-même – dont les victimes ne sont évaluées par l'auteur qu'à « plus d'un demi-million » – est largement attribuée à la peur, à la convoitise, à des rivalités de voisinage et à l'opportunisme. Fruit d'une intention sans généalogie et sans planification préalable, le génocide est ainsi réduit au rôle de révélateur d'« une violence structurelle toujours à l'œuvre », à travers la perpétuation de la domination d'un « segment de

l'élite tutsi qui est au pouvoir ». Filip Reyntjens n'hésite pas à s'opposer à la plupart des spécialistes de la région des Grands Lacs – très peu cités au demeurant – qu'il accuse de réduire l'histoire du Rwanda à « une histoire de bons et de méchants », là où lui-même voit « une histoire de méchants, des deux côtés politico-militaires opposés, l'un recourant à la violence de masse pour sauvegarder le pouvoir, l'autre pour le conquérir ».

Il se livre également à des falsifications de citations et à des manipulations du lecteur. Ainsi laisse-t-il entendre fallacieusement que de nouvelles enquêtes ont abouti à un « faisceau d'indications » désignant le FPR comme l'auteur de l'attentat du 6 avril 1994 au Rwanda, thèse qui est son cheval de bataille depuis son livre de 1995. Trois jours qui ont fait basculer l'Histoire. La falsification la plus significative est celle qui, en manipulant une citation de Roméo Dallaire, fait « avouer » à Paul Kagamé qu'il a délibérément sacrifié les Tutsi de l'intérieur pour arriver au pouvoir.

## TERRAIN IDÉOLOGIQUE

Car c'est bien la thèse principale du livre : attribuer au FPR une responsabilité « historique et politique » dans le génocide des Tutsi. Si Filip Reyntjens est fondé à documenter les crimes du FPR, ainsi qu'à déplorer qu'ils n'aient pas été poursuivis, rien ne peut justifier cette inversion des responsabilités. Condamner le régime rwandais pour son non-respect des libertés fondamentales

n'autorise pas pour autant à comparer la situation actuelle au Rwanda à la situation pré-génocidaire de 1994, sous-entendant que les victimes d'hier sont les bourreaux de demain. De manière générale, les victimes et les rescapés du génocide sont presque absents de l'ouvrage. Or c'est en grande partie à partir de leurs témoignages et leurs récits que l'histoire du génocide a pu s'écrire, et continue de s'écrire aujourd'hui.

Tout récit historique « articule un mode de compréhension en un discours de "faits" » et peut donner lieu à « une série indéfinie de "sens historiques" » (Michel de Certeau). Quand l'histoire devient un « champ de bataille » (Enzo Traverso), comme ce fut le cas concernant la Shoah au moment de la « querelle des historiens » et comme c'est toujours le cas concernant le génocide des Arméniens, des voix doivent s'élever pour dénoncer les interprétations tendancieuses tout autant que les discours falsificateurs. Si dans le cas du génocide des Tutsi, le « débat » concernant sa réalité peut être considéré comme clos – signant ainsi définitivement la défaite des formes les plus grossières de négationnisme –, la bataille de l'interprétation, elle, n'est pas achevée. Il n'est d'ailleurs pas souhaitable qu'elle le soit : la vitalité de la recherche s'exprime par la succession des interprétations.

Mais lorsqu'un auteur, sans nier directement les faits, les banalise et les relativise au point de nier le sens même de l'événement, on quitte le terrain de l'interprétation historique et on glisse dans

celui de l'idéologie. Nous estimons que Filip Reyntjens a non seulement glissé mais bel et bien dérapé. Son récit part d'un ensemble de discours qui gagnent maintenant une collection destinée à un très large public, les « Que sais-je? ».

Le petit livre à la boussole aurait-il dû perdu le nord? Il se pourrait en tout cas que sa parution chez un éditeur tel que les PUF soit un symptôme de la corrosion entretenue dans notre pays autour du génocide des Tutsi, au carrefour de présentations éculées des réalités africaines et d'une volonté de faire divers pour éviter d'examiner les responsabilités des autorités françaises de l'époque dans ce crime. ■

**J**urélia Kalisky, chercheuse en littérature au Centre pour la recherche sur la littérature et la culture

**Raphaël Doridant**, instituteur et membre de l'association Surviv

**Yves Ternon**, historien  
**Patrick de Saint-Exupéry**, journaliste

**Vincent Duclert**, historien, chercheur au Cespria (EHESS-PSL)

**Hélène Dumas**, historienne, chargée de recherche au CNRS (LAM)

**Stéphane Audoin-Rouzeau**, historien, directeur d'études à l'EHESS, Cespria

Liste intégrale des signataires sur [www.que-sais-je-genocide-tutsi.fr](http://www.que-sais-je-genocide-tutsi.fr)